



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MAIS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU S. LAURIER
(D. S. LAURIER)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$1.00
" " (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR:
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION:
ANDRÉ MAGNANT

Annonces: 1/4 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales: 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion; 5c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

La Semaine Parlementaire

La fin de la session se fait pressentir et nos députés commencent à trouver qu'il fait meilleur sur la plage ou à la campagne que dans la salle étouffante du musée Victoria où la température atteint des proportions de serre chaude. La semaine dernière les souffrances de nos représentants étaient inénarrables et si ce temps torride avait continué plus longtemps nous aurions probablement vu une grève de députés.

Après la séance consacrée à la grève de Winnipeg on n'en a plus entendu parler et les proportions de la veste remportée là-bas par M. Meighen et Robertson devient de plus en plus évidentes. Ottawa a néanmoins obtenu quelques renseignements directs et n'ayant pas subi l'influence de la censure de Winnipeg plus que celle du gouvernement. M. A.-E.-R. Masson, qui est arrivé de Winnipeg ce matin a donné au *Citizen* des renseignements sur la grève et sur l'état de choses tel qu'il existe à Winnipeg.

Actuellement il y a 40,000 hommes en grève à Winnipeg et tous sont d'accord pour tenir bon. Il est vrai que certains journaux ont été suspendus parce qu'ils publiaient des mensonges et le seul journal dont la vente soit autorisée dans les rues est le *Labour News*. Le journal *Citizen*, imprimé par un groupe de citoyens profiteurs, n'a pu ni se vendre ni se donner. M. Mason ajoute que le mouvement de Winnipeg n'a rien à faire avec le grand syndicat (One Big Union).

L'association des entrepreneurs et celles des constructeurs voulait reconnaître et accepter les demandes de l'Union mais les financiers ont refusé de leur avancer des fonds et ils ont été obligés de se soumettre. On peut donc dire que la haute finance est à la tête du mouvement anti-ouvrier.

Cela n'empêche nullement le *Journal* d'Ottawa de continuer son rôle d'agent provocateur et de lancer mensonges sur mensonges au sujet de Winnipeg. On comprend que les deux ministres qui sont revenus bredouilles et qui doivent à la magnanimité des gens de Winnipeg d'avoir conservé leur peau entière, cherchent tous les moyens possibles de cacher leur honte et leur désappointement. Comme le *Journal* est bien payé pour cacher les turpitudes et faire toutes les sales besognes, ainsi que l'a dit en Chambre M. Sinclair, on comprend l'attitude de cet organe des profiteurs et des créchards unionistes.

M. Crerar a attendu le discours du budget pour quitter le cabinet et c'est de sa part un acte de délicatesse que les autres membres du cabinet, Borden tout le premier, ne méritaient guère. Un honnête homme qui comprend qu'il est en compagnie de fripons n'attend pas, il les quitte immédiatement et il y a quelque temps que M. Crerar savait à quoi s'en tenir sur ses collègues. Il est vrai qu'il ignorait encore ce qui se trouverait dans le discours du budget. C'est une tactique de M. Borden que de préparer ses sales coups en cachette et de ne rien confier à ses ministres. Quand la loi de conscription fut préparée les ministres Canadiens-français n'en surent rien et au moment où le colonel Blondin, de glorieuse mémoire, annonçait aux populations béates de Mégantic qu'il n'y aurait jamais de conscription au Canada, M. Borden annonçait à la Chambre la nouvelle loi qui devait faire couler tant d'encre... et de sang.

Cependant, la lettre de l'ancien ministre de l'Agriculture est sans équivoque et M. Crerar ne peut que reprendre sa place dans l'opposition. Reste à savoir comment il y sera reçu.

L'attitude de M. Crerar sera appuyée par tous les cultivateurs de l'Ouest et M. Borden ne peut cacher ce que cette disparition du ministre de l'Agriculture lui cause d'ennuis. Les cultivateurs savent maintenant que le gouvernement Borden ne veut pas et ne voudra jamais de mesures de réciprocité avec les Etats-Unis et ceux qui espèrent voir diminuer le coût de la vie savent aussi que c'est un désir qu'ils ne partagent pas avec notre premier ministre.

Maintenant, que vont faire les autres députés de l'Ouest qui se sont déclarés en faveur d'une réduction du tarif? Auront-ils le courage de suivre l'exemple de M. Crerar? C'est ce que nous verrons au cours du débat sur le budget.

Ce budget n'a guère changé et si jamais mesure conservatrice fut présentée aux Chambres c'est bien celle-ci. A part quelques réductions sans importance et qui demeureront surtout sans signification aucune pour les consommateurs, le tarif est ce

lui de l'an dernier et nous continuerons à engraisser les amis manufacturiers de Borden et de sa clique pendant que les Américains pourront vivre à meilleur marché que nous.

Mais M. Borden nous a donné quelque chose que les Américains avaient déjà et c'est le même taux sur le revenu. Les barèmes sont augmentés au point de concorder avec ceux des Etats-Unis et nos capitalistes pourront maintenant augmenter d'un cran toutes les nécessités de la vie. Le gouvernement peut être bien tranquille c'est toujours le pauvre peuple qui paiera en fin de compte.

Cependant, si nous payons la même taxe sur le revenu que les Etats-Unis, nous payons \$19.45 par tête et par année en contributions indirectes prises par les douanes. Nos voisins du sud ne payent que \$2.11 par tête et par année!

Le budget présenté par le gouvernement, la semaine dernière, est loin de tirer au clair la situation du Canada et le seul moyen que nos ministres ont découvert pour échapper à la banqueroute, c'est de contracter un nouvel emprunt qui sera probablement de 500 ou 600 millions, si on veut équilibrer à peu près les recettes et les dépenses. Dans peu de temps, si cela continue, le Canada aura le triste honneur de renfermer la population la plus lourdement taxée, si on fait la répartition de la taxe par tête, car, avec notre faible population, le chiffre de nos dettes est déjà renversant.

Pour certains pays une forte dette publique est un indice de prospérité mais ces pays n'ont emprunté que de leurs nationaux. Ici, et sauf les deux emprunts victorieux, toutes nos dettes ont été contractées à l'étranger, Etats-Unis et Grande-Bretagne, à des taux d'intérêts exorbitants.

M. Meighen n'a pas encore répondu à M. Ernest Lapointe qui l'a traité "d'apôtre du despotisme au Canada, parrain de la règle de clôture en Chambre et auteur de l'inique loi des élections en temps de guerre". Il est vrai que Meighen trouve une sorte de gloire dans ce qui serait une honte pour un honnête homme.

L'amendement à la loi d'immigration adopté par le Sénat en une seule séance, lue et adopté par la Chambre le même jour est certainement significatif des intentions du gouvernement. On sait que cet amendement décreta la déportation de tous les individus jugés dangereux par le gouvernement et qu'il ne comporte pas l'exception de jadis en faveur des sujets britanniques. Il est donc clair que la nouvelle mesure est dirigée contre les agitateurs anglais ou irlandais qui se trouvent mêlés au mouvement ouvrier de l'Ouest. Pour les sujets naturalisés, le gouvernement se donne le pouvoir de renier l'acte de naturalisation en l'annulant. Cela concorde précisément avec la politique de M. White qui déclare que nous avons besoin d'un grand nombre d'immigrants.

Pourquoi des immigrants afflueraient-ils dans un pays dont la naturalisation est sans garanties?

Les partisans de la taxe sur les terres non productives ont été déçus par le budget de M. White. Il y avait encore quelques fervents de l'idée qui croyaient que le gouvernement ferait un pas vers cette réforme longtemps demandée mais ces idéalistes ne savaient pas combien notre gouvernement de financiers tient à protéger ses amis, spéculateurs sur les terrains comme sur toutes sortes de choses, les consciences y compris.

L'honorable Rodolphe Lemieux a prononcé un énergique réquisitoire contre la politique du cabinet unioniste. Il a mis le gouvernement en garde contre les extravagances dans les entreprises publiques et il a demandé l'économie dans l'administration des affaires du pays.

en son pouvoir pour mettre fin à la situation actuelle. Si les libéraux étaient au pouvoir, dit M. Lemieux, ils ne tarderaient pas à faire cesser un état de choses si critique.

Mercredi, nous avons entendu un superbe discours de l'honorable Dr Bédard, le premier grand discours qu'il prononce à la Chambre depuis son retour d'exil.

Après avoir remercié ceux qui se sont intéressés à son sort pendant sa captivité, il a critiqué certains aspects de la politique énoncée dans le discours du ministre des finances et il a défendu le programme de libre-échange et de réciprocité de l'administration Laurier.

Le gouvernement doit encourager l'établissement des soldats sur les terres. Mais l'orateur ne croit pas que les avantages qui leur sont offerts soient suffisants pour en induire un grand nombre à se livrer à l'agriculture.

Le Dr Bédard blâma le gouvernement au sujet de l'expédition en Sibirie; il demanda de limiter l'immigration pour un certain temps, en n'admettant au pays que les ouvriers agricoles et les domestiques. Il ne veut pas que le prochain emprunt soit exempt de la taxe et, afin d'aider à régler le problème de la vie chère, il est d'opinion que la production devrait être augmentée, la taxe réduite sur toutes les choses nécessaires de la vie, et surtout faire rendre gorge aux profiteurs.

M. Crerar, le ministre de l'agriculture démissionnaire, a dit à la Chambre dans quelles circonstances il accepta de faire partie du cabinet d'union et a expliqué les raisons de sa démission.

Une des raisons qui ont conduit M. Crerar à sortir du cabinet, c'est que la dette nationale est maintenant de \$1,950,000,000. Il faudrait prélever annuellement 300 millions. Cette somme suffira à peine à rencontrer les nécessités courantes. A cause des erreurs du passé il nous faudra en plus obtenir une somme d'au moins 10 millions de piastres, pour combler les déficits de l'administration des chemins de fer nationalisés.

En admettant qu'il nous faille prélever une somme de 300 millions par année, il reste à savoir de quelle manière cela peut être fait. Sur ce point, le ministre démissionnaire diffère complètement d'opinion avec le ministre des finances. A son point de vue, le budget actuel est un budget protectionniste. Pourquoi M. White a-t-il proposé d'enlever l'impôt de guerre de 7 1/2 % sur certains articles et de le laisser sur d'autres? Cela est illogique.

Le haut tarif est une des causes de l'augmentation du coût de la vie et les choses nécessaires ne devraient être sujettes qu'à une très légère taxe. L'impôt sur le revenu devrait être sensiblement augmenté. Cet impôt est beaucoup plus élevé en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Vendredi dernier, nos députés se sont occupés de l'agriculture, non pour lui poser ces bras qui lui manquent constamment mais pour discuter les crédits du ministre qui administre le ministère de ce nom.

M. Crerar n'a pas voulu laisser le cabinet dans l'embarras et, avant de partir, il a désiré faire adopter un budget assez chargé mais qui n'est pas encore excessivement mauvais; d'où on réfléchit à tout ce qui manque encore à nos agriculteurs.

L'agriculture demande \$465,737.50 pour les appointements de ses fonctionnaires, cette somme comprenant ceux des récents fonctionnaires nommés à \$5,000 avant le nouveau classement du service civil. Il y en a comme cela qui touchent des appointements de ministres et possèdent des titres tenant plus de place que leurs capacités.

Sir Lomer Gouin et la presse conservatrice

M. Sauvé, chef de l'opposition à la Législature de Québec, a ouvert sa campagne lundi soir, à une assemblée publique tenue à Maisonneuve.

M. Sauvé a exposé brièvement ce qu'il appelle son programme, mais il a surtout violemment attaqué le gouvernement de sir Lomer Gouin.

Malheureusement pour le chef de l'opposition, ses dénonciations sont en contradiction formelle avec le témoignage de la presse, et spécialement des journaux qui, ordinairement défendent le parti de M. Sauvé.

Ainsi, le *Montreal Star* disait, en octobre 1917: "Sir Lomer, avec son gouvernement si effectif, a grandement honoré le nom canadien-français."

Et en janvier 1919: "Sir Lomer Gouin a donné, en règle générale, un bon gouvernement à la province. Aussi s'est-il acquis une belle réputation. Il a montré du courage, de la volonté et de la clairvoyance."

Le *Mail & Empire* (Toronto) disait, en janvier 1918: "Il y a assurément dans l'oeuvre de sir Lomer Gouin des choses que l'on peut critiquer mais, dans l'ensemble, elles révèlent la sagacité d'un homme d'Etat."

La *Patrie* disait, le 13 novembre 1917: "M. Gouin a fermement consolidé la position financière de Québec et relevé son crédit, et la population de la province lui en sait gré. Car, tandis que, normalement, la popularité des chefs de gouvernement s'use et s'éffrite avec le temps, la sienne semble avoir plutôt grandi depuis douze ans qu'il a pris en mains l'administration provinciale."

Le *Patrie* disait encore, le 16 novembre 1918: "Sir Lomer Gouin, depuis longtemps — treize ans — tient les rênes du pouvoir. Il possède la confiance de l'élément anglais qui lui a, à chaque élection, accordé son appui le plus sûr. Sa réputation d'homme d'Etat prudent et d'administrateur habile a traversé les mers. L'Angleterre et la France lui ont décerné les plus hautes décorations."

Ce même journal disait, en mars dernier: "Sir Lomer peut se dire avec orgueil que depuis la Confédération pas un chef de gouvernement dans notre province n'a joui, aussi longuement et aussi complètement, de la confiance du peuple. Il gouverne avec fermeté et prudence. Peu de politiciens ont montré autant d'habileté, de doigté."

Enfin l'*Evénement* disait, le 14 janvier 1919: "Il nous fait plaisir de reconnaître que sir Lomer Gouin est un homme distingué, un habile politicien, un esprit cultivé, de beaucoup supérieur, en somme, à tous les chefs du parti libéral que nous ayons connus. Par exemple, son sens des affaires est remarquable."

"Nous aimons aussi à répéter que l'attachement de sir Lomer Gouin à son origine et aux idées françaises nous ont convaincu que le caractère du premier ministre a d'autres beaux côtés, dont ses intimes peuvent parler plus avantageusement que nous; et nous croyons qu'il possède, en même temps, assez de sagesse et de générosité pour apprécier ce que le régime britannique a valu à notre nationalité, en libéralités, en privilèges uniques, en prospérité matérielles."

Nous pourrions allonger ces citations, mais nous croyons en avoir assez pour démontrer que M. Arthur Sauvé, devra parler longtemps et encore plus fort qu'il ne le fait actuellement pour amoindrir le prestige dont jouissent le premier ministre de Québec et son gouvernement.

La campagne électorale

Sir Lomer Gouin a inauguré la campagne électorale lundi soir, à Québec, par un discours qui est avant tout celui d'un homme d'Etat conscient de ses responsabilités et soucieux de faire honneur à la confiance que l'électorat a mise en lui. L'exposé net et précis qu'il a fait des œuvres accomplies a précédé l'énonciation claire et lucide des œuvres qu'il se propose d'accomplir en vue d'assurer le progrès de la province.

LES CHANGEMENTS AU TARIF

Abolition de la surtaxe de 5 p. c. sur les produits d'origine anglaise.

Abolition de la surtaxe générale de 7 1/2 p. c. sur les aliments, les vêtements, les chaussures, les peaux, les cuirs, les harnais, la sellerie, les instruments aratoires, le pétrole, les huiles, les machines pour mines et le charbon bitumineux.

Réduction de 5 sous la livre sur les cafés.

Le thé des plantations anglaises et impériales bénéficie d'une réduction de droits de 3 sous par livre.

Blé et patates en franchise douanière reconnue par statut.

Réduction des droits sur les instruments aratoires.

Droits sur le ciment réduits à 8 sous les 100 livres.

Le gouvernement Gouin et les ouvriers

A la veille des élections provinciales, il est intéressant de rappeler ce que le gouvernement Gouin a fait, pendant ses années de pouvoir pour la classe ouvrière.

C'est l'une des classes qui a été le plus l'objet de sa sollicitude.

Sir Lomer Gouin et ses collègues ont largement subventionné le maintien des écoles du soir, des écoles des arts et métiers, on leur doit la création d'écoles techniques.

Les nouvelles taxes

Voici quels sont les nouveaux impôts et les changements au tarif annoncés par le ministre des finances, M. White, dans son discours du budget.

LES NOUVELLES TAXES

La loi des impôts sur les bénéfices de guerre des industriels et des compagnies, expirant le 31 décembre 1918 est renouvelée pour l'année 1919. L'Etat touchera 10 pour cent de bénéfices de toute compagnie industrielle faisant annuellement des bénéfices nets de plus de \$2,000.

Les célibataires ayant un revenu annuel de plus de \$1,000 paieront 4 p. c. d'impôt sur le surplus, au lieu de 2 p. c. jusqu'à \$1,500.

Les gens mariés paieront un impôt de 4 p. c. sur un revenu annuel de plus de \$2,000 au lieu de 2 p. c. de \$2,000 à \$3,000. Les gens mariés qui ont droit à une exemption additionnelle de \$200 par enfant de moins de 16 ans à leur charge, paieront 4 p. c. d'impôt sur leur revenu une fois déduit le montant de leur exemption, quand même leur revenu serait de moins de \$3,000.

Ainsi, d'après la loi de l'an dernier, un père de famille ayant quatre enfants de moins de 16 ans avait droit à une exemption préalable de \$2,000, puis à une exemption additionnelle de \$800 et payait ensuite 2 p. c. d'impôt jusqu'à \$3,000. Il paiera dorénavant 4 p. c.

L'exemption, pour les célibataires, vaut jusqu'à \$1,000 seulement. Pour le reste ils paieront comme suit, en comparaison de ce qu'ils payaient jusqu'ici:

| Revenu | Taxe présente | Taxe proposée |
|---------|---------------|---------------|
| \$1,200 | \$ 4.00 | \$ 8.00 |
| 1,500 | 10.00 | 20.00 |
| 2,000 | 30.00 | 40.00 |

Ils paieront 4 pour cent jusqu'à \$6,000 de salaires ou de revenu. Ils paieront ensuite 8 % et plus selon le cas au lieu de 6 %.

POUR LES GENS MARIÉS

| Revenu | Taxe présente | Taxe proposée |
|---------|---------------|---------------|
| \$3,000 | \$ 20.00 | \$ 40.00 |
| 4,000 | 60.00 | 80.00 |
| 5,000 | 100.00 | 120.00 |
| 6,000 | 140.00 | 170.00 |
| 8,000 | 266.00 | 370.00 |
| 10,000 | 392.00 | 590.00 |
| 12,000 | 590.00 | 830.00 |

Les chefs de famille conservent leur exemption additionnelle de \$200 pour chaque enfant de moins de 16 ans.

Québec et l'éducation technique

Quand l'honorable M. Calder a présenté, le 6 juin, à la Chambre des communes, la mesure ministérielle en faveur de l'éducation technique, M. O. Turgeon, député de Gloucester, a demandé au gouvernement de respecter le principe d'autonomie pro-

Hommes que la maladie abat Les PILULES MORO pour les HOMMES seront votre soutien.



M. VICTOR LECLAIR

672, rue Montcalm, Montréal. Avant de faire usage des Pilules Moro, ma santé était depuis longtemps affectée par toutes sortes de maux...

Plusieurs médecins m'avaient traité pour des maux de reins et un manque de force, un affaiblissement du système nerveux...

Des douleurs que je ressentais presque continuellement dans les reins m'harassaient et me rendaient morose...

HOMMES MALADES qui désirent avoir des conseils de médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous dans une lettre...

POUR UNE MAUVAISE HALEINE Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine...

Régularisez votre Digestion Beaucoup de maux sont causés par la faiblesse d'estomac. Une mauvaise digestion occasionne les excès de bile, migraine, étourdissements...

BEECHAM'S PILLS Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendus partout. En boîtes de 25c.

vinciale en matière d'éducation. L'honorable M. Lemieux, tout en faisant ses réserves sur le même sujet, profita de ce débat pour établir les progrès accomplis dans notre province en matière d'éducation technique...

Meli-Melo

De toutes les provinces la nôtre est celle qui, de beaucoup, a la dette la plus faible en comparaison de sa population. La Colombie-Britannique a une dette de \$42.50 par tête...

Une farce

Le Farmer's Sun, de Toronto, considère que l'enquête parlementaire qui est commencée pour découvrir la cause du coût élevé de la vie n'est qu'une farce de mauvais goût...

D'Halifax à Trois-Rivières en aéroplane

Un voyage aérien d'Halifax à Trois-Rivières, tel est l'exploit que vient d'accomplir le lieutenant Graham, sa femme et son mécanicien.

La France et l'importation de nos chevaux

La commission canadienne du commerce est informée de source autorisée que le ministre de l'agriculture de France permet maintenant l'importation de chevaux libres de droites.

Chronique vagabonde

Le capitaine Louis-M. Grignon Arrivé de France il y a une quinzaine de jours, le capitaine Grignon a repris déjà la vie civile...

Une partie de Sainte-Adèle est sortie de ses mains. Mais ici on s'arrête: on regarde autour de nous et il nous semble que le grand admirateur de Norbert Morin a tout emporté avec lui dans la tombe de l'éternité.

L'énergie que le docteur Grignon semblait communiquer à tous ceux qui l'entouraient, son fils Louis-Marie l'a pleinement et veut s'en servir pour le bien et le bonheur de tous.

Car enfin pourquoi les Canadiens quitteraient-ils cette belle province de Québec que nos pères, nos colons et nos gouvernements ont mis tant d'années, tant de sacrifices et de labeurs à bâtir? Pensons-y sérieusement: il ne faut pas détruire.

Il a dit ces paroles devant les plus vieux citoyens de Sainte-Adèle; mais il parlait aussi aux jeunes, aux jeunes de partout. Son discours enseigne à tous qu'il ne faut pas s'occuper uniquement des p'tites fermes, des p'tites vues et de la p'tite poésie...

Je veux parler du bureau de poste. M. Lajeunesse, le maître de poste actuel va démissionner dans quelques jours...

Une affaire très sérieuse

Le CHEMINEAU FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Canada Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Terrebonne No. 726

PHILIPPE LAFLAMME, défendeur principal et demandeur incident, vs ABDULLAH AZAR, demandeur principal et défendeur incident.

Le shérif. Bureau du shérif, Sainte-Scholastique, 22 mai 1919.

M. Albert Ménard a ouvert, à Saint-Jérôme, un atelier pour la fabrication de meubles, voitures, jouets, etc.

La Route Vers l'Indépendance

Tôt ou tard, tous et chacun, nous avons nos revers de fortune. L'homme qui possède un joli compte de banque, se prémunit contre les coups et les traits d'une fortune extrême.

LA BANQUE DES MARCHANDS Bureau Chef: Montréal, DU CANADA. Succursale de ST-JEROME. Etablie en 1924.

PREMIERE EMISSION \$5,500,000.00 OBLIGATIONS GARANTIES 6 1/2% DE La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay. LA BANQUE D'HOCHELAGA, A MONTREAL ET A QUEBEC. LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC. THE NATIONAL PARK BANK, A NEW-YORK, U.S.A.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

— M. Athanase David sera à Saint-Jérôme dimanche prochain.
 Comme on le sait, c'est le lundi 16 juin qu'aura lieu la mise en nomination des candidats pour les élections provinciales du 23 juin. Jusqu'à présent, M. Athanase David n'a pas d'adversaire déclaré.

— M. J.-A. Thiberge, registrateur, a été nommé officier-rapporteur du comté de Terrebonne pour la prochaine élection.

— A sa dernière réunion le conseil municipal a décidé de faire les deux principales rues de la ville, les rues Labelle et Saint-Georges, en macadam recouvert de tarvia.

L'outillage que le conseil a acheté pour la réfection des chemins arrivera ici dans quelques jours.

— Lundi dernier, à eu lieu, chez M. Pappebaum, du Syndicat Parisien, la cérémonie de la circoncision d'un nouveau-né.

L'enfant, qui fut appelé Salomon, est pour parrain et marraine M. et Mme Myer-Poyaner. L'officiant était M. le rabbin M. B.umenfeld.

Plusieurs parents étaient présents à cette cérémonie ainsi que quelques amis, entre autres M. Jules-Edouard Prévoist, député, M. C. Hébert, gérant de la banque d'Hochelaga, et le Dr Laroche.

Après la cérémonie un excellent dîner fut offert aux personnes présentes.

— La procession de la Fête Dieu, aura lieu le dimanche 22 juin. Le cortège suivra le parcours ci-après : rue Sainte-Vierge, rue Labelle jusque chez M. Delphis De-Jardins et reviendra à l'église par la rue Saint-Georges.

Le reposoir sera élevé rue Saint-Georges, près de chez M. U. Lepage.

— D'après les statistiques publiées par le Bulletin Sanitaire, le comté de Terrebonne qui a une population de 30,780 âmes a eu 3,847 cas de grippe espagnole rapportés, au cours de l'épidémie de l'automne dernier. Il y a eu seulement 120 décès, soit une mortalité de 3.89 par 100 habitants et 3 décès sur 100. Ces chiffres démontrent qu'au point de vue de la salubrité, notre comté peut se comparer avantageusement avec les autres comtés de la province.

— M. Joseph Fortier, protonotaire, de Sainte-Scholastique, était à Saint-Jérôme, mercredi dernier.

— La partie de base-ball, annoncée pour dimanche dernier, et qui n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps, a été remise à dimanche prochain. Ce jour-là, notre équipe aura à lutter contre "Les Gais Larons", qui jouit d'une bonne réputation dans les cercles sportifs de Montréal.

Les amateurs — en outre d'assister à une joute fort intéressante où les joueurs du "Jérôme" déploieront toute leur habileté — auront le plaisir de goûter la musique que fera entendre la fanfare Saint-Jérôme qui donnera un concert, sur le terrain du club, dimanche après-midi.

— La fanfare Saint Jérôme a décidé de donner un concert public, le soir du 24 juin, au kiosque du parc Labelle.

C'est une idée louable qu'ont eue là nos musiciens, de célébrer notre fête nationale, et nous ne pouvons que les en féliciter.

— En ces temps de chaleur, rien ne vaut un peu de crème à la glace pour se rafraîchir. Mais où se procurer la bonne crème à la glace? Il y en a d'excellente au restaurant de M. Constantin Javellas. Goûtez-en et vous n'en voudrez plus d'autre.

M. Javellas, annonce au public qu'il est en état de fournir cette crème à la glace, de lère qualité, à la chopine, à la pinte ou au gallon, à prix réduits, pour les soirées et les piqués-niques.

— Samedi dernier, un groupe d'amateurs sont allés jouer une partie de base-ball à Shawbridge, où ils se sont rencontrés avec le club du Boy's Home. Ce dernier a été victorieux par un résultat de 9 contre 8.

— Demain, samedi, le club Boy's Home viendra à Saint-Jérôme jouer sur le terrain du Jérôme, contre l'équipe qu'il a vaincue.

— La cour de circuit du comté de Terrebonne a siégé en notre ville, cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux.

MESDAMES. — Pour vos robes de soie, vos sous-vêtements, vos bas de toutes nuances, vous ne pouvez faire mieux que d'acheter chez E.-L. Auger, où vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour votre toilette d'été. Tout ce qu'il y a de plus nouveau et à des prix très raisonnables.

— Une visite est sollicitée.

E.-L. AUGER, MARCHAND TAILLEUR, pour DAMES et MESSIEURS

— MAISON A VENDRE — La Villa des Sapins, au centre de la ville, rapportant \$336.00 loyer par année. Prix : \$3,000.00 dont \$1,000.00 comptant. J.-E. Parent, N. P., Saint-Jérôme.

Une route à travers les Laurentides

Une forte pression s'exerce, depuis quelques semaines, dans un grand nombre de municipalités des Laurentides, dans le but d'obtenir la construction d'une route permanente, dans cette partie de la province. On organise même une délégation qui, d'ici quelques jours, se rendra à Québec ou à Montréal pour rencontrer l'honorable J.-A. Tossier, ministre de la voirie, pour lui exposer les besoins de cette partie de la province et lui demander la mise à exécution du projet.

Cette route, qui fait le sujet de la discussion de nombre d'automobilistes d'un peu partout, partirait de Montréal et passerait par Lachute, Last River, Saint-Jovite, Sainte-Agathe des Monts, Val Morin, Sainte-Adèle, Piedmont, Shawbridge, Saint-Jérôme, et reviendrait à Montréal par Sainte-Thérèse.

Les Laurentides ne possèdent actuellement pas ou très peu de bonnes routes. On y rencontre des paysages qui éclipent les plus beaux des Adirondacks et des Montagnes Rocheuses qui font l'orgueil de la république voisine. De fait, c'est dans les Laurentides que l'on rencontre les paysages les plus enchanteurs du Dominion.

On veut faire connaître ces endroits magnifiques pour y attirer le tourisme américain. Toute la province bénéficierait d'une telle construction de route et les promoteurs du mouvement actuel se sont assurés la coopération de l'Association des Bonnes Routes, de l'Automobile Club of Canada et autres corps d'automobilistes importants de la province.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE
 On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

A VENDRE — 3 maisons, près du centre de la ville de Saint-Jérôme. Une à deux logements et deux autres à un logement chaque. Conditions faciles. J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme.

— M. Félix Giroux annonce au public qu'il représente la Cie d'assurance contre le feu "La Continental" de New-York, ayant un capital autorisé, souscrit et payé de \$10,000,000. S'adresser à 5 Rue Saint-Jovite, Saint-Jérôme; téléphone No. 192.

**PROVINCE DE QUEBEC
 VILLE DE TERREBONNE (DISTRICT DE TERREBONNE)**

Règlement No 311

A une assemblée du conseil de la ville de Terrebonne, tenue à l'hôtel de ville de Terrebonne, le 9 juin 1919, à laquelle séance sont présents MM. Eugène Labelle, maire, Arthur Sanscartier, L.-C. Osimet, Léon Forget, Joseph Viau et Henri Brassard, échevins.

Ledit conseil ordonne et fait le règlement suivant, savoir :

REGLEMENT pour révoquer le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de la ville de Terrebonne, le 22 décembre 1915 :

Attendu que le résultat du vote plébiscitaire, en avril dernier, a démontré que la très grande majorité de la ville de Terrebonne est favorable à la vente de la bière et des vins légers ;

Le conseil de la ville de Terrebonne, statue et décrète par règlement, comme suit :

1. Le règlement prohibant, dans les limites de la ville de Terrebonne, la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences en conséquence, en vertu et en exécution de la section quinzisième, du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1919, approuvé par les électeurs municipaux de la ville de Terrebonne, le 22 décembre 1915, et dont communication a été donnée au percepteur du revenu pour le district de Terrebonne, est par le présent révoqué et abrogé.

2. Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs en la manière et d'après les formalités prescrites par l'article 1321 des Statuts Refondus de Québec 1919, tel qu'amendé par la loi 6 Georges V, chapitre 13 et ne prendra effet que s'il a été approuvé par la majorité des électeurs qui auront voté.

3. Le secrétaire trésorier fera annoncer le présent règlement en le publiant quatre semaines consécutives dans un journal publié hebdomadairement ou plus souvent, le plus près possible de cette municipalité, et aussi en fera afficher des exemplaires dans au moins quatre lieux publics dans la municipalité avec un avis revêtu de sa signature, énonçant que le douze juillet mil neuf cent dix-neuf, étant un jour de la semaine suivant immédiatement ces quatre semaines, à dix heures de l'avant midi, en la salle publique de l'hôtel de ville, il y aura votation au scrutin secret, dans la municipalité, aux fins de décréter si le règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les électeurs.

(Signé) EUGENE LABELLE, Maire
 AMEDEE JASMIN, Sec. Trés.

(Vraie copie)
 Amédée Jasmin, sec.-trés.

**PROVINCE DE QUEBEC
 VILLE DE TERREBONNE (DISTRICT DE TERREBONNE)**

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le sousigné, secrétaire trésorier de la ville de Terrebonne, que le règlement No. 311, révoquant le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de la ville de Terrebonne le 22 décembre 1915, a été adopté par le conseil municipal de la ville de Terrebonne, à sa séance en date du 9 juin mil neuf cent dix-neuf, et qu'en conséquence et en vertu de la teneur du dit règlement, le 12 juillet mil neuf cent dix-neuf à dix heures de l'avant midi, en la salle publique de l'hôtel-de-ville de la ville de Terrebonne, il y aura votation au scrutin secret, dans la municipalité, aux fins de décréter si le dit règlement No. 311 doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les dits électeurs municipaux.

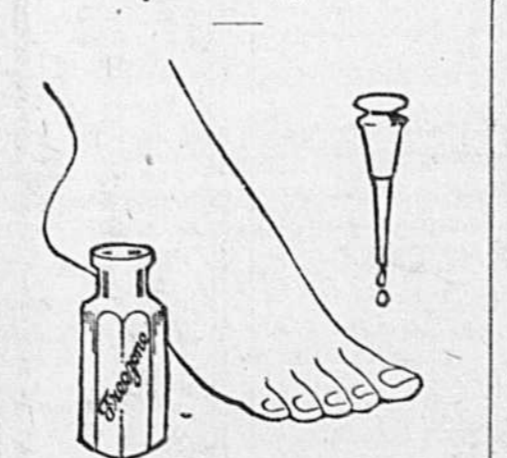
Donné à Terrebonne, ce dix juin, mil neuf cent dix-neuf.

(Signé) EUGENE LABELLE, Maire.
 AMEDEE JASMIN, Sec. Trés.

(Vraie copie)
 Amédée Jasmin, Sec. Trés.

Il fait tomber les cors

Appliquer quelques gouttes sur le cor : il s'enlève ensuite facilement avec les doigts



Il ne fait pas de mal du tout ! Versez quelques gouttes de Freezone sur un cor douloureux, instantanément, la douleur cesse, et le cor s'enlève comme par magie.

Une petite bouteille de Freezone ne coûte que quelques cents à la pharmacie, et elle suffit pour vous débarrasser des cors durs, cors mous, cors entre les orteils, etc., sans douleur ni irritation.

Le Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. C'est merveilleux.

Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

L'INSTITUT D'OPTIQUE
 114, rue Sainte-Catherine Et
 Angle avenue Hôtel-de-ville
 MONTREAL

Spécialiste Beaumier
 Le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie.

Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Vancouver Wood Pipe Co.
 Vancouver, C. A. Ltd.
 MANUFACTURIERS DE TUYAUX A DOUVES, TUYAUX A DOUVES
 SANS JOINTS RESERVOIRS A EAU, SILOS CERCLÉS DE FIL DE FER
J.-R. MARTIN & CO.
 Board of Trade . . . Montréal, P. Q.
 Représentants pour l'est du Canada
 Correspondance sollicitée pour les affaires de 1919—Cotations des plus bas prix.

Quand les troubles du retour de l'âge s'emparent d'une femme, il n'y a qu'un remède, ce sont

LES PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
 de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.



Mme JOSEPH DUPUIS
 Southbridge, Mass.

J'étais épuisée par un travail incessant et toutes mes obligations de mère de famille. Le retour de l'âge m'arriva dans ces conditions et si peu préparée à ses assauts divers que je crus y laisser ma vie. Des hémorragies me tenaient au lit la plus grande partie du temps et, lorsque je me levais, c'étaient des vertiges à ne pouvoir marcher. Les médecins qui me traitaient déclaraient eux-mêmes que le reste de ma vie serait une suite de souffrances. Je crus bon cependant d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et de lui exposer mon cas. Une foule de conseils me furent donnés, que je suivis fidèlement, et les Pilules Rouges prescrites ramènerent mes forces. La santé me revint donc et je pus encore, chaque jour, faire un bon travail. Mme Joseph Dupuis, Southbridge, Mass.

Ma santé était chancelante depuis quelques mois et c'était l'approche du retour de l'âge qui en était la cause. Je ressentais une lassitude dont je ne pouvais me remettre. J'avais souvent des étourdissements, des maux de tête, des douleurs entre les épaules et ma digestion était bien mauvaise. Je suis allée consulter le médecin de Compagnie Chimique Franco-Américaine et en suivant le traitement qui me fut prescrit, en prenant

les Pilules Rouges, j'ai éloigné mes souffrances, ai augmenté mes forces. Je prends encore des Pilules Rouges de temps à autre et par ce moyen je me maintiens en bonne santé. Mme A. Lagassé, 383, rue Drolet, Montréal.

Pendant deux ans, c'était pour moi l'époque du retour de l'âge, j'eus des douleurs de reins et de dos; puis, ce furent des étourdissements, des bouffées de chaleur, de fortes transpirations et une diminution constante de mes forces. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, seul remède employé, m'ont aidée à traverser cette phase difficile. Je leur dois encore de me conserver forte et bien portante, car j'en prends quelques boîtes de temps en temps. Mme N. Bolduc, 11, rue Church, Northbridge, Mass.

J'étais sujette à des hémorragies et en dernier lieu elles ont même duré sept longs mois et m'ont réduite à un état d'épuisement complet. Mes jambes fléchissaient si j'avais à rester debout. Des étourdissements, des tiraillements d'estomac, des maux de dos et de reins m'accablaient. Les Pilules Rouges, que j'ai employées pour augmenter mes forces, ont eu un effet merveilleux et après quelques semaines, je me portais déjà beaucoup mieux. L'époque du retour de l'âge passée, la santé m'est revenue comme auparavant. Mme G. Bédard, St-Sauveur, Québec.

Les troubles de l'âge m'ont incommodée pendant deux ans. C'était une oppression qui survenait à la moindre marche ou lorsque je montais un escalier, puis de la faiblesse, des étourdissements, des affaissements, des maux de tête. Deux médecins, qui m'avaient traitée, n'avaient rien changé à mon état. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine l'ont rapidement amélioré et j'ai pu, comme par le passé, jouir d'une bonne santé. Mme Joseph Gibeau, Plainfield, Conn.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c., une boîte, \$2.50, six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Des Cadeaux
 en un étalage luxueux
 — élégants et simples — distingués et de prix modique — pour les mariages de juin vous attendent chez Mappin & Webb, à Montréal.
 Un voyage à notre magasin est pour vous un moyen de vous éviter des achats hâtifs (et coûteux) de la dernière heure. Vous trouverez, ici, pour vous aider à faire votre choix, des employés polis et parlant les deux langues.
 Si vous ne pouvez venir, demandez notre catalogue avec gravures. Les commandes par la poste sont remplies avec diligence.
Mappin & Webb
 CANADA LIMITED
 353 rue Ste-Catherine Ouest
 Montréal
 36 F

— La poudre Laurentienne nettoie et remet à neuf les chapeaux de paille salés par la pluie ou la poussière; facile à employer, elle se vend 10 cts la poudre à la pharmacie Langlois.
 Evitez les coups de soleil et conservez votre teint en employant la crème composée, parfumée au Garden Court, 50 cts le flacon.
 Par ces temps de fortes chaleurs, une bonne poudre de talcum bien parfumée rafraîchit. Les meilleures marques toujours en magasin, ainsi que nouvelles poudres à nouveaux parfums.
 Les pellicules et les appareils photographiques Brownies et Kodaks Eastman sont à la disposition des clients pour examen et renseignements sur leur fonctionnement; tous les plus nouveaux modèles sont en vente à la pharmacie Langlois, 164 rue Saint-Georges, près d'un marché.

Le Thé Primus
 —Le choix des vrais connaisseurs— fera les délices de votre table; vous obtiendrez un plus grand nombre de tasses de thé dans une livre de Primus que dans une livre de n'importe quelle autre marque sur le marché.
Le Thé Primus est choisi avec soin, préparé par des experts et emballé dans des feuilles d'étain afin de lui conserver son arôme riche et délicat. Insistez pour le Thé Primus auprès de votre fournisseur.
 Deux variétés—vert et noir.
 Essayez les autres PRODUITS PURS PRIMUS, garantis de la plus haute qualité.
L. Chaput, Fils & Cie., Limitée, Montréal.

CONSTIPATION
 Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le
ROBOL
 • Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.
 En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

PLACEMENT DE TOUT REPOS \$450,000.00 HUIT ANS
Obligations garanties, 1ère et unique hypothèque avec fonds d'amortissement. 6%
Compagnie de l'Edifice Dandurand Limitée
 Coin St-Denis et Ste Catherine MONTREAL
 Datées du 1er Mai 1919 Echéant 1er Mai 1927
 Principal et intérêt payables en or à la Banque d'Hochelaga, à Montréal, Québec et New York. Intérêts payables 1er Mai et 1er Novembre.
COUPURES: \$100. et \$500.
 Evaluation de la propriété - - - - - \$75,000.00
 Revenu annuel - - - - - 57,000.00
 Dépenses annuelles, Taxes, Assurances - - - - - 15,285.00
 Revenu net - - - - - 41,715.00
 (Presque deux fois la somme des intérêts annuels à 6% sur \$450,000)
LEGALITE: MM. Kavanagh, Lajole & Lacoste.
 Sir Alex. Lacoste, Conseil.
ACTE DE FIDEICOMMISS: Mre Victor Morin, N.P.
GARANTIE: Les obligations sont garanties par un contrat de fiducie entre la Compagnie de "L'Edifice Dandurand Ltée." et le "Montréal Trust Co." L'émission constitue une 1ère et unique hypothèque sur l'édifice et le terrain de l'édifice Dandurand.
FONDS D'AMORTISSEMENT: Une partie substantielle des obligations sera rachetée par le fidéicommissaire pendant la durée de l'émission. La balance des obligations restant due à la fin de la huitième année sera rencontrée par un nouvel emprunt.
 Les obligations "Dandurand" sont des placements légaux pour les Banques d'Épargne, les Compagnies d'Assurances, administrateurs de successions, etc.
 Pour détails et formule de souscriptions s'adresser au
SYNDICAT DE SOUSCRIPTION
T. BRASSARD, Notaire J. W. MARTEL, Notaire
 ST-JEAN, Qué. SOREL, Qué.
GASTON BEAUDOIN, Notaire ELZ. CHABOT, Notaire
 JOLIETTE, Qué. ST-HYACINTHE, Qué.
J. R. OUMET, Notaire, ST-POLYCARPE, Qué.
CREDIT CANADA Ltée J. A. FOURNIER, Courtier
 141 ST-JACQUES, MONTREAL. 11 ST-PIERRE, QUEBEC, Qué.

DYSPEPSIE
 Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., prenez les tablettes
PAP-SAG
 C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.
 En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$1.50. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Agent d'Assurances

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances
contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier
MANUFACTURIER

Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures

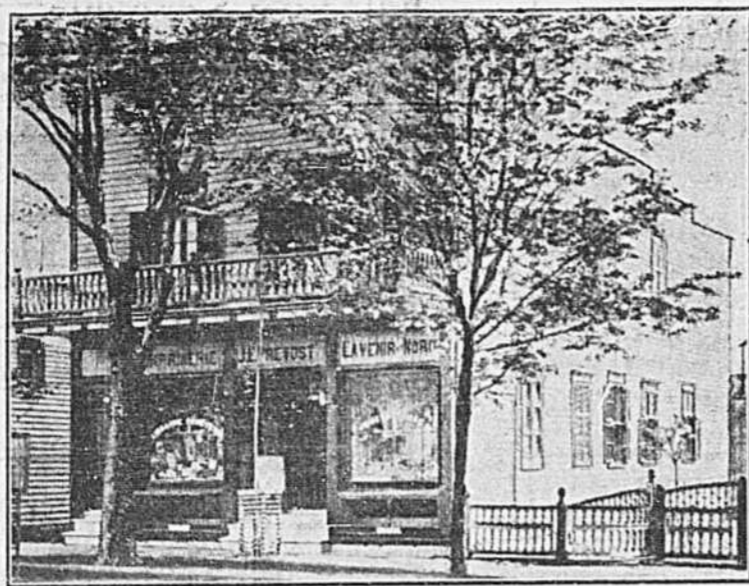
Bois de charpente, Bois préparé,
Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du
moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME



LA VENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-proprétaire.

Au lieu de acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure?



Allez à la **Libreria Prevost**
Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

Le Sirop du Dr. Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets, du Dr. Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête et de tous les maux de tête. Exiger toujours le nom du Dr. Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr Alfred Lapointe
Médecin-Vétérinaire

BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN

Rue Labelle, en face de la banque d'Helaga
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création

"Calco" comme amendement



EXTRAIT D'ANALYSE
CHIMIQUE
Carbonate de calcium... 98.41 p. c.
Insoluble dans l'acide (sable, argile)... .66 "
Oxyde de fer et alumine... .80 "
Carbonate de magnésium... .13 "
100.00 "

PHYSIQUE
Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce 99.59 p. c.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, rue Saint-Paul

Québec

La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau. La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire: la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"Calco" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de phosphate et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"Calco" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

Tout renseignement sur demande par

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez Toujours Le
SIROP GAUVIN
Pour le Rhume

Le Cerisier Sauvage
forme une aide précieuse au Menthol, à l'Eucalyptol et aux autres ingrédients antiseptiques et curatifs qui composent le Sirop Gauvin pour le Rhume—Récolté dans nos forêts Canadiennes et employé en infusions par les premiers colons du pays, avec les meilleurs résultats dans toutes les affections de poitrine, le Cerisier Sauvage constitue un tonique précieux des bronches et des poumons. C'est un véritable spécifique contre la Grippe, la coqueluche, les toux spasmodiques, l'asthme et toutes les affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
MONTREAL

Le Sirop Gauvin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de L'Ascension

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension tenue au lieu ordinaire des délibérations dudit conseil, lundi, le deuxième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, et à laquelle session sont présents: M. le maire Louis Séguin et MM. les conseillers Joseph Robichaud, Arthur Sarrazin, Augustin Desormeaux, Isidore Carrière, Patrick Sarrazin, formant le quorum dudit conseil sous la présidence de M. le Maire.

RÈGLEMENT No 31

Abrogeant le règlement No 26 de prohibition relativement à la vente des liqueurs enivrantes et alcooliques.

Attendu que le résultat du vote sur le plébiscite en avril dernier démontre que la grande majorité du peuple de la province est en faveur de la bière et des vins légers;

Attendu qu'il est juste et raisonnable de donner aux contribuables de cette municipalité l'avantage de se prononcer sur cette question de bière et de vins légers pour leur localité;

Il est résolu et statué par règlement (No 31) comme suit, sur proposition du conseiller Augustin Desormeaux, secondé par le conseiller Isidore Carrière comme suit, savoir:

1. Le règlement No 26 de ce conseil relatif à la prohibition de la vente des liqueurs enivrantes et alcooliques est par le présent règlement révoqué et annulé à toutes fins de droits.

2. Ce règlement sera soumis suivant la loi aux électeurs municipaux de ladite municipalité pour approbation et n'entrera en vigueur qu'après telle approbation seulement conformément aux dispositions de la loi de Tempérance de la province de Québec.

3. Le secrétaire-trésorier de ce conseil sera tenu de faire publier le présent règlement suivant la loi, et d'en transmettre aussi suivant la loi une copie au Percepteur du Revenu Provincial pour le district de Montcalm.

(Signé) LOUIS SÉGUIN, maire,
C. LEONARD, Sec. Trés.

Je soussigné, Cyrille Léonard, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension, certifie que la copie du règlement ci-dessus est une vraie copie du règlement passé par ledit conseil à sa session spéciale du deuxième jour de juin 1919.

C. LEONARD,
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de L'Ascension

Aux habitants de ladite municipalité de la paroisse de L'Ascension

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Cyrille Léonard, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de L'Ascension que le règlement ci-dessus (No 31) sera pris en considération par les électeurs municipaux de ladite municipalité qualifiés suivant la loi pour approuver ou désapprouver ledit règlement, le vendredi 4 juillet 1919, étant un jour de la semaine suivant la dernière semaine de la publication du règlement dans les journaux, à dix heures du matin en la salle ordinaire des délibérations dudit conseil en ladite municipalité, auquel jour il y aura votation au scrutin secret pour ladite municipalité aux fins de décider si ledit règlement doit être approu-

vé ou désapprouvé, suivant le cas, par les électeurs.

Donné à L'Ascension, ce troisième jour de juin 1919.

(Signé) C. LEONARD, Sec. Trés.

(Vraie copie)

C. LEONARD,
Secrétaire-trésorier.

Canada
Province de Québec } COUR SUPÉRIEURE
District de Terrebonne }
No 1364

Dame ALICE TRUDELL, épouse contractuellement séparée de biens de H.-A. Béti-le, de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, domiciliée avec son époux, et ledit H.-A. Béti-le, en autant que besoin est pour autoriser son épouse aux fins des présentes,
Demanderesse

vs

WACLOW PAZUSIS, marchand-tailleur, de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Sainte-Scholastique, 27 mai 1919.
(Signé) GRIGNON & FORTIER,
Protonotaire C. S.

(Vraie copie)

JOSEPH DROUIN,
Procureur de la demanderesse.

Canada
Province de Québec } Cour Supérieure
District de Montcalm }
No 491

CHARLES E. LOGUE, marchand, du canton de Maniwaki, Sarah Harvey, veuve de feu William Logue, Marguerite Logue, épouse de James Brennan, de Arnprior, province d'Ontario, et d'abord autorisée par son mari aux fins des présentes, Marguerite Slattey, veuve de feu John P. Logue, en son vivant marchand de Maniwaki, Kathleen Logue et Mary Logue, toutes deux filles majeures usant de leurs droits, tous six en leur qualité d'héritiers de la Succession de feu Charles Logue, en son vivant marchand de Maniwaki, district de Hull,
Demandeurs

vs

FLORA COGGINS, épouse de Eugène Grondin, et ledit Eugène Grondin, autrefois du canton d'Egan, district de Hull; Catherine Coggins, épouse de Dollard Bonatto, et ledit Dollard Bonatto, autrefois de Thessalon, province d'Ontario, et maintenant tous quatre de lieux inconnus,
Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Mont-Laurier, ce 4 mai 1919.
RODOLPHE ROBERT, P. C. S.
A.-A. Legault,
Procureur des demandeurs.

— Les odeurs les plus suaves, les plus délicieuses semblent avoir été concentrées dans le nouveau parfum "Lilas" d'Arly. Un échantillon vous coûtera 25 cts.

Connaissez-vous le parfum "Sweet Kiss"? Essayez-le et vous en serez content.

— Ces parfums, et bien d'autres, sont en vente à la Libreria Prevost.

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE

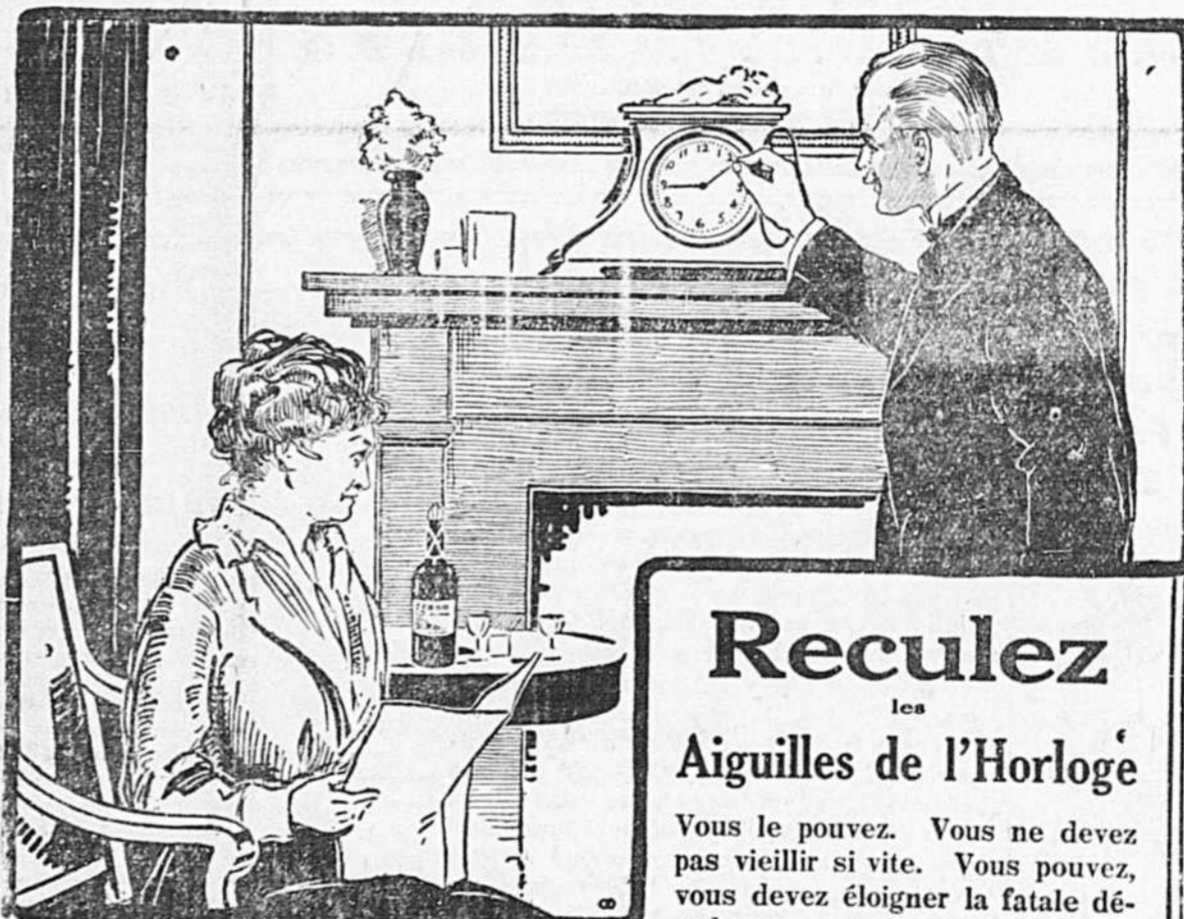
LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.

SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST

107, rue Saint-Jacques - MONTRÉAL

TÉLÉPHONE BELL Bureau: Main 1056
Résidence: Rockland 2934



Reculez

les
Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies, ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité décline lorsque le sang est insuffisant, vicié, impur. Car le sang, c'est la vie. Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé par le sang.

● Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie et la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre

Vin St-Michel

dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie; il la retrempe, il la régénère et, grâce au fer, au tanin et aux sels essentiels à la vie qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL

FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, Poudre à Fusil

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de très qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME



La meilleure politique

à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000
Fonds de réserve: \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS

J.-A. Vaillancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Laroche
Beauty Leman, gérant général

SUCCURSALE SAINT-JEROME

A.-C. HEBERT, gérant

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

CANADIAN PACIFIC

Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent notre ville:

De MONTRÉAL arrive à SAINT-JÉRÔME
A Labelle, quotidien 10.14 a.m.
A Mont-Laurier, ex. dimanche 5.17 p.m.
A Shawbridge, samedi et dimanche 7.53 p.m.
" " samedi 3.10 p.m.
" " samedi 12.45 p.m.
Pour MONTRÉAL Départ de SAINT-JÉRÔME
De Shawbridge, ex. dimanche 6.15 a.m.
De Labelle, " " 8.19 a.m.
De Mont-Laurier, " " 5.41 p.m.
De Labelle, le dimanche 7.52 p.m.
De Shawbridge, le dimanche 10.01 p.m.

SINAÏ LAMARRE
AVOCAT

Ancien bureau de M. CAMILLE L. DE MARTIGNY
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

On trouve une variété considérable de parfum, de poudre de toilette, de lotions, de savons, pâte à dents, etc., à la Libreria Prevost, rue Sainte-Julie.